

Qu'est-ce qui fait courir Michel Glardon?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 533

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 533 14 février 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland

533

Le système et les bavures

«Affaires» sur «affaires» dans le petit monde judiciaire vaudois. Soit, à l'origine du remue-ménage, Walter Stürm, évadé du pénitencier de Regensdorf, arrêté le 26 novembre dernier, puis envoyé à la prison du Bois-Mermet à Lausanne, où il reste pendant trente-cinq jours au secret, dont cinq ou sept jours au régime d'arrêts.

Pour admettre publiquement l'existence de quelques «bavures» dans le «cas» Stürm, le chef du Département vaudois de Justice et Police, le libéral Leuba, avait-il besoin d'un aiguillon, sous la forme d'une conférence de presse organisée conjointement par le Groupe Action Prison et le Comité contre l'isolement, avec la participation du défenseur du prisonnier en question?

De son côté, l'avocat de W. Stürm était-il à ce point démuné de moyens d'intervention qu'il en ait été réduit à convoquer les journaux pour leur livrer la situation de son client et jouer de la pression de l'opinion publique pour empêcher que se poursuivent ou se renouvellent les abus de l'administration pénitentiaire?

Pour l'avenir, cet affrontement — accusations du Groupe Action Prison et du Comité contre l'isolement, réponse et démentis du conseiller d'Etat concerné — offre-t-il aux justiciables plus de garanties de retour à la «normale» que la procédure feutrée habituelle? En clair: admettons que dès aujourd'hui soient tirées les leçons des «bavures» du cas Stürm; en aurait-il été de même sans appels au public et à la presse, si les griefs du prisonnier et de son défenseur avaient suivi les canaux consacrés à travers la hiérarchie judiciaire?

Ces questions méritent une réponse; mais, inutile d'espérer, elles n'en recevront pas.

D'un côté, le système dans son ensemble trouvera toutes les justifications politiques, statistiques et sociales. Un exemple d'argument prêchant pour le «statu quo», musclé si besoin est? En 1979, sur 26 007 journées de détention au Bois-Mermet, 189 au total (W. Stürm y compris) ont été passées au «secret», soit le 0,72% du total; et qui plus est: ce ne sont que dix hommes en tout et pour tout qui ont eu à subir cette mesure... D'un autre côté, on ne manquera pas de souligner que les «bavures», connues et inconnues, condamnent l'organisation actuelle de la détention. Et dans les moments de tension, la presse, prise à témoin de part et d'autre: voyez ces mesures inadmissibles, ces entorses au règlement pénitentiaire! Admettez que l'immense majorité des «cas» se règle de façon tout à fait régulière!

L'imperméabilité organisée du monde pénitentiaire rend encore plus pesant ce dialogue de sourds!

Qu'est-ce qui fait courir Michel Glardon?

Les anciens combattants de 1968 s'étaient rangés les uns après les autres, quittant la rue pour des lieux plus confortables. C'était le reflux. Et voilà que dans ce calme revenu, celui qui, en 1970, exerçait les fonctions de tuteur général du canton de Vaud était arrêté en pleine nuit; les gendarmes découvraient dans sa voiture les sprays de peinture au moyen desquels avait été dénoncée, sur quelques murs veveysans, l'action du juge Krieg dans l'affaire Stürm.

Qu'est-ce qui fait courir Michel Glardon, sociologue, éditeur, l'un des animateurs du groupe Action Prisons vaudois?

SUITE ET FIN AU VERSO

Qu'est-ce qui fait courir Michel Glardon?

Qui ne l'a pas rencontré imagine peut-être avoir affaire à l'un de ces super-intellectuels engagés, à la dialectique et à l'attitude coupantes comme une lame. C'est oublier que le pays, le paysage façonnent les hommes et que précisément la terre vaudoise ajoute au révolté le plus exigeant une dose d'humanité qui le renforce.

Celui que les Sherlock Holmes lausannois imaginaient en train de préparer l'évasion du siècle était préoccupé par la remise en état des murs emprun-

tés pour la bonne cause; on sent d'ailleurs qu'il entretient avec les membres du GAP des liens qui vont au-delà des nécessités de l'action.

A y regarder de plus près, il n'y a pas que la barbe et le mode de vie qui soient franciscains chez ce puritain d'éducation protestante. Avant d'être tuteur général, il est surtout préoccupé par le tiers-monde. 1968 le trouve au Burundi où il œuvre pour le compte de la coopération technique helvétique. Mais le romantisme anticolonialiste de l'époque laisse rapidement apparaître ses limites; deux ans plus tard, il rentre en Suisse, et qui plus est dans la «fonction publique».

Il découvre alors une Suisse inconnue: secrétée et contrôlée par la Suisse des riches; la Suisse des pauvres, des alcooliques, des travailleurs agricoles, des handicapés mentaux. Comme elle risque de faire tache, de «faire chenit», et qu'il est là, à dis-

position, bénéficiant de la confiance générale, on le charge de la gérer, de la mettre sous tutelle. Il s'y essaie pendant trois ans, jusqu'au jour où le refus des autorités d'engager un assistant social membre de la Ligue marxiste révolutionnaire l'amène à démissionner et à sauter le pas.

Premier «scandale»! Dira-t-on que l'officialité vaudoise ne s'est jamais remise de ce geste, de sa portée, quasiment unique.

AVEC LES PLUS PAUVRES

Désormais, l'existence de Michel Glardon trouve un de ses sens dans la révolte que l'écrasement des plus pauvres fait naître en lui, et dans la solidarité avec eux. Parmi toutes les révoltes que suscite notre organisation sociale, celle des plus pauvres est la plus précieuse, car elle est souvent leur seul bien, leur seul moyen d'être vivant. Même quand elle est autodestructrice, elle est signe: le nombre croissant des toxicomanes condamne plus sévèrement une société que tous les diagnostics posés sur elle par des professeurs de sociologie.

Les Editions d'En Bas et le Groupe Action Prison permettront simultanément d'exprimer l'écrasement, la révolte des plus pauvres et de participer à leur lutte.

LES GROUPES ACTION PRISON

La lutte avec les prisonniers, c'est la lutte avec des hommes qui se sont révoltés une première fois et qui ont échoué: la délinquance, la prison, c'est souvent dans les milieux populaires l'expression d'un refus. Mais un refus instinctivement individualiste. La mise en commun, le sens collectif s'apprennent difficilement. Quoi qu'il en soit, il n'est pas question d'organiser les révoltes, il suffit d'être disponible et de faire savoir aux prisonniers qu'ils ne sont pas seuls, qu'un prolongement sera donné à leur demande, à leur action.

La cohésion du groupe formé d'anciens prisonniers, de marginaux et d'intellectuels ne va pas d'elle-même: les premiers s'engagent intensément,

Quarante mois d'édition

Le travail de publication des Editions d'En Bas a démarré en septembre 1976 avec un livre, épuisé aujourd'hui, dû à Alice Briod, «L'Assistance des pauvres au Moyen Age». Dans la même collection «Histoire populaire» ont paru depuis lors une «Enquête sur le paupérisme en 1840 dans le canton de Vaud» (Fr. 21.—) et «Propre en ordre. Habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudois» (Fr. 29.50), de G. Heller.

A disposition, deux autres collections.

— «La parole au peuple» avec, pour l'instant: A. Honneger. «La Redresse» (Fr. 19.—); S. Notarnicola. «La Révolte à perpétuité» (Fr. 20.—); G. Grandchamp. «Je ne suis pas industrialisable» (Fr. 15.—);

D. Castelnuovo. «La Condition immigrée. Les ouvriers italiens en Suisse» (Fr. 34.50); V. Prévot. «Sans Bagages» (Fr. 14.50); H. Boeglen. «Liva» (Fr. 14.50).

— «Contre les murs»: «Qui shoote qui?» Rédigé par un collectif (Fr. 20.—);

Groupe Information Vennes. «L'antichambre de la taule» (Fr. 16.—);

A.-C. Ménétreay, P. Chastellain, J.-Cl. Hennequin, A. Lenoir. «Objection votre honneur! Le procès Chastellain et l'objection de conscience en Suisse» (Fr. 16.—).

— Hors collection: Groupe Action Prison. «Les Droits de la personne arrêtée» (Fr. 5.—); «L'Almanach populaire 1980».

Pour plus de renseignements, pour recevoir les nouvelles publications: Editions d'En Bas, case postale 304, 1000 Lausanne 17.

mais s'essoufflent parfois; les autres discutent beaucoup avant d'agir. Mais on est loin des chapelles de gauche: les communautés de vue n'empêchent pas les divergences. Entre les groupes des différents cantons, c'est la même liberté: les origines, les sensibilités différent, et à partir d'elles, les actions retenues et lancées.

Intellectuel engagé, Michel Glardon entend mener de front l'action, la réflexion et le témoignage: les Editions d'En Bas, animées par des bénévoles, privilégient l'expression de la vie et des souffrances des milieux populaires (voir plus loin, l'état actuel du travail d'édition poursuivi).

COHÉRENCE

Activité de sociologue, d'éditeur et d'animateur du GAP, la cohérence qui existe entre ces entreprises différentes est à l'image de l'accord qu'on sent, chez Michel Glardon, entre ce qu'il est, ce qu'il pense et ce qu'il vit. A l'opposé d'un autre fils de bourgeois révolté, Zorn, l'auteur de «Mars»¹ dont la révolte impuissante débouche sur le cancer, Michel Glardon respire la force, la vie.

Il y a bien sûr des «mais». On peut mettre en question l'explication qui sous-tend toute son action, l'interprétation du rôle du sous-prolétariat dont les échecs et les combats devraient servir de détonateur à la classe ouvrière et relancer la lutte des classes. On peut mettre en question aussi certains aspects de l'activité des GAP, redouter que dans certaines prises de position, dans certaines actions spectaculaires, domine l'autosatisfaction, une propulsion des militants à se faire plaisir.

Il n'empêche que cette sensibilité révoltée, cette attention portée sur les plus marginaux, cette volonté de privilégier leur lutte pour retrouver une autonomie qui leur a été volée, tout cela mérite notre appui.

¹ Fritz Zorn, «Mars». Préface d'Adolf Muschg, traduit de l'allemand par Gilberte Lambrichs. Gallimard, 1979.

REÇU ET LU

La parole à des scientifiques

Sciences et techniques: quelle morale? Voilà une interrogation qui n'est pas nouvelle, mais qui trouve périodiquement une nouvelle gravité. A n'en pas douter, nous vivons une décennie, au moins dans les pays industrialisés, qui a précisé mal à la morale scientifique. Et partout fleurissent les réflexions, les dissertations, les anathèmes à ce chapitre controversé du développement social. Une des caractéristiques les plus préoccupantes de ce débat (de la biologie à l'énergie, en passant par tous les autres secteurs où se marque un «progrès» mais qui ne sont pas aujourd'hui sous les feux de l'actualité, on voit mal quels domaines pourraient échapper à la controverse), c'est le relatif effacement des scientifiques eux-mêmes, la faible portée de leurs voix: on pense beaucoup pour eux, jusqu'à oublier de leur donner la parole...

Une raison, bien sûr, pour signaler les quelques pages consacrées par le périodique de l'EPFL, «Polyrama» (adresse utile: Cour 33, 1007 Lausanne) à un dossier comprenant notamment trois contributions méritant d'être relevées: par Jacques Neirynek, «La technique, les ingénieurs et les autres: quels progrès?», par Roland Fivaz, «Science et conscience sociale: une évolution vers l'impasse», par Léopold Veuve, «Comment vivre et habiter: l'architecte dans un carcan? l'usager sous le baillon?».

L'«approche» générale: «(...) Reste à savoir qui, des citoyens (groupements particuliers réunissant par exemple des habitants d'un quartier ou d'une région, organisations de consommateurs, utilisateurs de transports publics, etc.), des scientifiques, de l'économie ou des pouvoirs publics, doit qualifier l'«abus» technologique. Mais ce sont là quatre maillons complémentaires auxquels il faut, paraît-il, ajouter les militaires!» (Claude Comina).

— Pour les amateurs de posters, une offre excep-

tionnelle, le «supplément détachable» et traditionnel offert par «Le Sous-Officier - Notre Armée de milice» de janvier et qui regroupe, avec les affectations, toutes les têtes de l'armée suisse, du chef du DMF au directeur du Service des aérodromes militaires. Comme d'habitude (on n'est jamais trop prudent, avec les Jeanmaire qui courent), le divi-

Dans le dernier numéro du mensuel de l'Union syndicale suisse, la «Revue syndicale suisse», une vingtaine de pages consacrées à l'Organisation internationale du travail (OIT) et à un rapide déchiffrement de quelque 310 textes adoptés par cette institution. A disposition donc un véritable aide-mémoire condensé des «normes» négociées sur le plan international (on sait que la Suisse n'a ratifié jusqu'ici qu'une quarantaine des conventions adoptées par l'OIT, sur un total de 153) au chapitre de l'organisation du travail. A noter également, dans le même numéro de la publication de l'USS, la synthèse d'un travail portant sur les conditions de vie et de travail de femmes italiennes en Suisse.

sionnaire Richard Ochsner, membre du Groupement de l'état-major général avec le grade de sous-chef, et responsable du Groupe renseignements et sécurité, n'a pas autorisé la publication de sa photographie. A noter que cet «organe officiel des associations et sections de Suisse romande et du Tessin de l'Association suisse des Sous-Officiers» reste fidèle à lui-même en ce qui concerne le choix de ses collaborateurs: à côté de M. Reber, fleuron du «Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais», voici qu'apparaît dès ce numéro l'«appointé-citoyen» René Bovey, par ailleurs directeur-adjoint de la Correspondance politique suisse.

— Le magazine hebdomadaire du «Tages Anzeiger» fête ses dix ans d'existence par la publication d'un dossier qui fait mouche au moment où s'enflent les controverses à propos de l'initiative sur l'égalité des sexes et du contre-projet «ad hoc» du Conseil fédéral: quatre femmes font le point.